

S.E.L.A.S H2O BOUILLIER
Philippe BOUILLIER
Huissier de Justice Associé
Centre Vauban, 199-201 rue Colbert
Bâtiment Douai, 4eme étage
59000 LILLE



Procès-Verbal de constat
en date du
09/10/2019

Accueil : 03 27 888 357
Constat : 03 74 280 001
Télécopie : 03 27 883 711
Email : huissiers59@h2o-huissiers.com
Site : <https://nord.h2o-huissiers.com>

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
LE NEUF OCTOBRE à 17h05**

Dossier n° 21491

A la requête de :

La Société ENERGIE SAULZOIR , Société par actions simplifiée à associé unique, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 822 575 676 dont le siège social est à (92100) BOULOGNE-BILLANCOURT, 32-36 RUE DE BELLEVUE

Qui m'a préalablement exposé :

Qu'ils ont sollicité l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de SAULZOIR.

Que préalablement une enquête publique est ouverte à la mairie de SAULZOIR du 30 septembre 2019 au 31 octobre 2019 inclus.

Qu'un arrêté d'enquête publique a été rendu par Monsieur le Préfet du Nord le 20 août 2019. Que cet arrêté prévoit que pendant toute la durée de l'enquête une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'état dans le nord.

Et enfin l'arrêté prévoit en dernier lieu un affichage de l'avis d'enquête publique par mon requérant sur chacune des voies d'accès aux terrains objet de la demande d'exploitation ou s'il y a lieu des voies publiques. Ledit arrêté est annexé au présent constat.

Que mon requérant a procédé audit affichage et qu'il me requiert aux fins de constater l'apposition des avis sur les voies d'accès, également de constater la possibilité d'accéder au dossier numérique sur les sites de l'état.

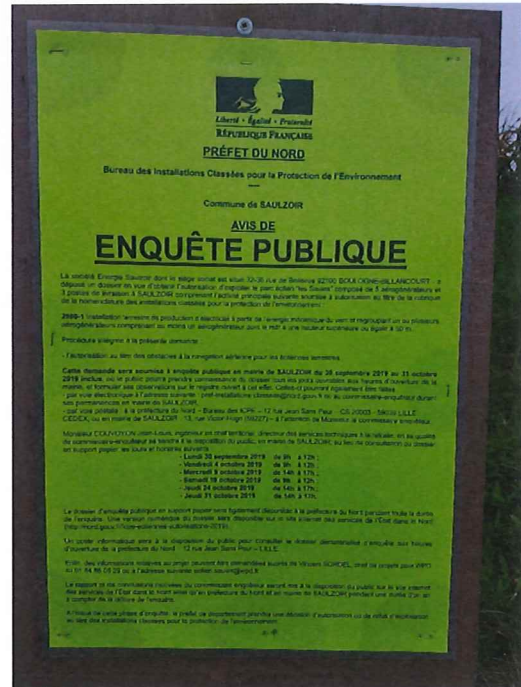
Déférant à cette réquisition :

Je, Sophie GAMET Huissier de justice salariée de la SELAS H2O BOUILLIER à LILLE, Centre vauban, 199-201 rue Colbert Bâtiment Douai 4^{ème} étage, 59000 LILLE soussignée,

me suis rendue ce jour le 9 octobre 2019 à 17h05, sur la D955, j'ai procédé aux constatations suivantes.

Je me rends sur la D955 au repère « P1 » sur la carte de situation toujours sur la départementale D955. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.



Puis je me rends sur la D88 en sortant de la commune d'HASPRES au repère « P2 » sur la carte de situation. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.



Puis je me rends sur la D40 a avant la commune de VERCHAIN MAUGRE au repère « P3 » sur la carte de situation. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.



Puis je me rends sur la D40 a en sortant de la commune de VERCHAIN MAUGRE au repère « P4 » sur la carte de situation. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.



Puis je me rends sur la D114 en sortant de la commune de VENDEGIES SUR ECAILLON au repère « P5 » sur la carte de situation. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.



Puis je me rends sur la D114 avant d'entrer sur la commune de SAULZOIR au repère « P6 » sur la carte de situation. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.



Puis je me rends sur une route située dans le prolongement dans la rue Jean Jacques Rousseau à Saulzoir au repère « P7 » sur la carte de situation. Je constate la présence d'un panneau sur pied sur lequel est apposé une affiche visible et lisible de la voie publique.

Il s'agit d'un avis d'enquête publique annexé au présent constat.





Puis je me rends sur le site internet ci-dessous

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Informations-generales-sur-les-risques/La-prevention-des-risques/Prevenir-les-risques-technologiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-ICPE/Installations-eoliennes/Autorisations-2019/PE-LES-SAULES-ENERGIE-DU-SAULZOIR-a-SAULZOIR>

Et ce afin de constater que le dossier numérique est toujours accessible. Je prends une capture écran de la page internet.

Fichiers :

- > Avis enquête publique 30-09 au 31-10-19 PE LES SAULES - ENERGIE SAULZOIR à SAULZOIR - format : PDF   - 0,06 Mb
- > 200819 AP EP 30-09 AU 31-10-19 PE LES SAULES - ENERGIE SAULZOIR à SAULZOIR - format : PDF   - 0,50 Mb
- > 010819 Avis MRAE PE LES SAULES à SAULZOIR - format : PDF   - 0,82 Mb
- > 230819 Réponse avis MRAe PE LES SAULES à SAULZOIR - format : PDF   - 1,52 Mb
- > 070518 avis METEO FRANCE - format : PDF   - 0,29 Mb
- > 150518 avis SDIS - format : PDF   - 0,16 Mb
- > 080618 avis ABF - format : PDF   - 0,28 Mb
- > 180618 avis ministère des armées - DSAE - format : PDF   - 0,90 Mb
- > 200618 avis DDTM - format : PDF   - 1,07 Mb

Dossier :

Ci-joint lien pour accéder au dossier : <https://www.projets-environnement.gouv.fr/page/fiche/?q=recordsid:2019694002>

L'onglet permettant de télécharger le dossier numérique est toujours présent sur le site internet prévu à cet effet.

Le lien n'est toutefois plus actif. Je copie l'URL présente sur le site et la colle dans la barre de recherche google : <https://www.projets-environnement.gouv.fr/page/fiche/?q=recordsid:2019694002>

J'accède alors au projet éolien des Saules où le dossier est téléchargeable.

La consultation du public

Etat de la consultation publique : non défini

Département : 59 - Nord

Date d'ouverture de l'enquête publique :

Date de clôture de l'enquête publique :

L'avis de consultation du public : Pas d'avis publié

Site de la consultation : Pas de site de consultation

Site de la maîtrise d'ouvrage : [Consulter le site de la maîtrise d'ouvrage de : Projet éolien des Saules](#)

Le dossier

Le dossier complet : [Télécharger le dossier : Projet éolien des Saules](#)

Études d'impact : [Consulter l'étude d'impact de : Projet éolien des Saules](#)

Résumé non technique : [Voir le résumé de : Projet éolien des Saules](#)

Les Photos et éléments multimédia : Pas de photos publiées

Les plans : [Télécharger les plans de : Projet éolien des Saules](#)

Avis de l'Autorité environnementale : [Télécharger l'avis de l'Autorité environnementale : Projet éolien des Saules](#)

Réponse à l'avis de l'autorité environnementale : [Télécharger la réponse à l'avis de l'Autorité environnementale : Projet éolien des Saules](#)

Certificat de dépôt des données brutes de biodiversité : [Voir le certificat biodiversité de : Projet éolien des Saules](#)

Fichiers des données biodiversité : [Télécharger les Fichiers des données biodiversité de : Projet éolien des Saules](#)

Je clique sur le lien « télécharger le dossier ». Un fichier zip est téléchargé, il contient l'intégralité du dossier numérique.

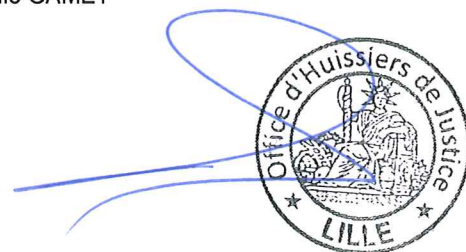
Mes constatations achevées je me suis retirée.

Et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Cout /quatre cent deux euros et neuf centimes

Honoraires	315,00
Frais de déplacement (l	7,67
Photos	
Montant HT	322,67
TVA 20%	64,53
Taxe forfaitaire (A302 k	14,89
TTC	402,09

Sophie GAMET





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de SAULZOIR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société Energie Saulzoir dont le siège social est situé 32-36 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter le parc éolien "les Saules" composé de 5 aérogénérateurs et 3 postes de livraison à SAULZOIR comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980-1 Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

Procédure intégrée à la présente demande :

- l'autorisation au titre des obstacles à la navigation aérienne pour les éoliennes terrestres.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SAULZOIR du 30 septembre 2019 au 31 octobre 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de SAULZOIR,
- par voie postale : à la préfecture du Nord – Bureau des ICPE – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX, ou en mairie de SAULZOIR : 13, rue Victor-Hugo (59227) – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Monsieur COUVOYON Jean-Louis, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques à la retraite, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de SAULZOIR, au lieu de consultation du dossier en support papier les jours et horaires suivants :

- Lundi 30 septembre 2019	de 9h	à 12h ;
- Vendredi 4 octobre 2019	de 9h	à 12h ;
- Mercredi 9 octobre 2019	de 14h	à 17h ;
- Samedi 19 octobre 2019	de 9h	à 12h ;
- Jeudi 24 octobre 2019	de 14h	à 17h ;
- Jeudi 31 octobre 2019	de 14h	à 17h.

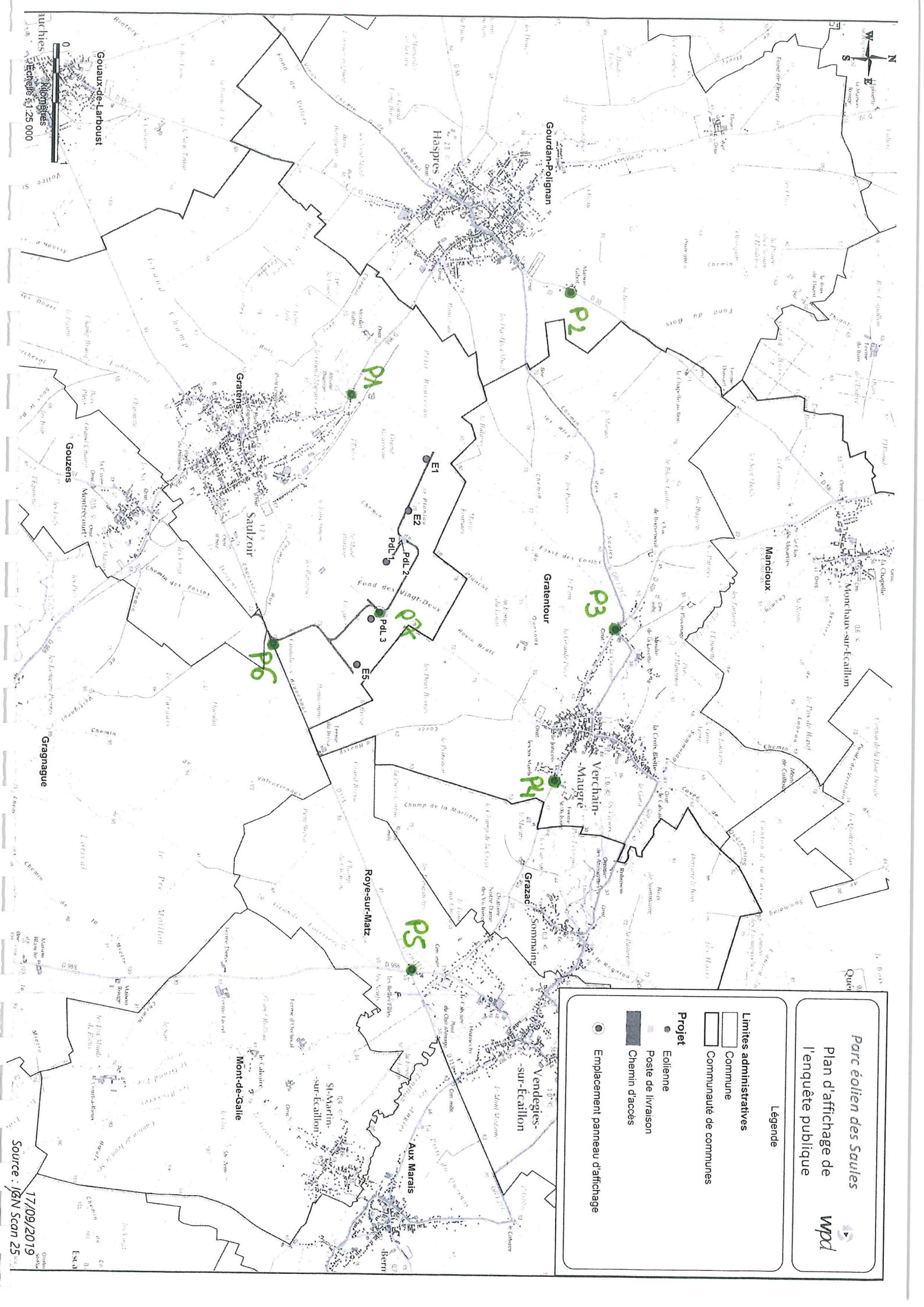
Le dossier d'enquête publique en support papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-eoliennes-autorisations-2019>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Enfin, des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Vincent SORDEL, chef de projets pour WPD au 01 84 86 05 29 ou à l'adresse suivante eolien.saules@wpd.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de SAULZOIR pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.



Parc éolien des Saules
 Plan d'affichage de
 l'enquête publique



Légende

- Limites administratives**
- Commune
 - Communauté de communes

Projet

- Eolienne
- Poste de livraison
- Chemin d'accès
- Emplacement panneau d'affichage

